

Lire Irène Théry
par Serge Tcherkezoff
(Canberra, document en ligne site EHESS-Canberra,
www.pacific-dialogues.fr
19 septembre 2011)

L'analyse anthropologique des sociétés se nourrit constamment à deux sources : l'enquête de terrain, et la méthode comparative. De ce point de vue, en écrivant à propos de la société des Iles Samoa, j'ai été inspiré depuis le début par l'œuvre de Louis Dumont¹. Celui-ci n'a jamais écrit sur l'Océanie, mais les outils qu'il a construits, au cours de ses traversées entre l'Inde et l'Europe, m'ont été très utiles, ainsi d'ailleurs qu'à bien d'autres chercheurs travaillant en Océanie². Désormais, pour la méthode comparative, surtout quand je m'interroge sur les dimensions sexuées de la vie sociale samoane, je tire aussi profit de la sociologie d'Irène Théry.

Il y a quelques années déjà, à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) où nous enseignons l'une et l'autre, et particulièrement dans les couloirs du Pôle EHESS-Marseille où sont installés nos laboratoires respectifs (Centre Norbert Elias, Centre de recherches et de documentation sur l'Océanie-CREDO), j'ai eu l'occasion de parler avec Irène Théry. Elle évoqua, à ma surprise, son intérêt pour mon étude d'il y a bien longtemps sur des systèmes de classifications dualistes africains³, et pour un livre plus récent sur Samoa⁴. Pourquoi une sociologue du droit familial français (mon ignorance me donnait cette image restreinte de ses travaux) s'intéressait à ces questions et à ces terrains lointains ? Mais en quelques mots, je compris qu'Irène Théry aussi avait pour référence Louis Dumont, et que Dumont lui apportait beaucoup pour une analyse qu'elle poursuivait depuis longtemps, au travers de ses réflexions sur l'évolution en France du mariage, du divorce, des familles recomposées, des familles homoparentales : ni plus ni moins que prendre la mesure du bouleversement apporté par le triomphe de la valeur d'égalité de sexes dans nos sociétés

¹ Dumont Louis : 1977, *Homo aequalis : genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard. 1979, *Homo hierarchicus*, Paris, Gallimard (première édition 1966) ; 1983, *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil ; 1991, *Homo aequalis II, l'idéologie allemande : France-Allemagne et retour*, Paris, Gallimard.

² Sans doute la première publication océaniste (si l'on inclut l'Asie du sud-est) est 1979, C. Barraud, *Tanebar-Evav. Une société de maisons tournée vers le large*, suivie de 1983, A. Iteanu, *La ronde des échanges, de la circulation aux valeurs chez les Orokaiva*, tous deux publiés à Cambridge-Paris, Cambridge University Press-Editions de la Maison des sciences de l'homme, série Atelier d'Anthropologie Sociale (dirigée par Louis Dumont) ; la première directement en hommage à Louis Dumont est : 1984 "Des relations et des morts. Quatre sociétés vues sous l'angle des échanges", C. Barraud, D. de Coppet, A. Iteanu et R. Jamous, in J.C. Galey (éd.), *Différences, valeurs, hiérarchie : Textes offerts à Louis Dumont*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales : 421-520. Bien d'autres ensuite ; signalons 2001, C. Alès et C. Barraud (éds.), *Sexe relatif ou sexe absolu ? De la distinction de sexe dans les sociétés*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme ; 2003, S. Tcherkezoff, *FaaSamoa, une identité polynésienne*, Paris, l'Harmattan. Nous préparons avec Joël Robbins et quelques autres, dont Fred Damon, Robert Forster, Mark Mosko, Knut Rio, Rupert Stasch, Thorgeir Storesund un recueil d'articles ethnographiques, *Dumont in Oceania*.

³ 1983, *Le roi Nyamwezi, la droite et la gauche. Révision des classifications dualistes*, Cambridge-Paris, Cambridge University Press-Editions de la Maison des sciences de l'homme, série Atelier d'Anthropologie Sociale.

⁴ Voir ci-dessus note 2.

occidentales. Une victoire à saluer avec force, mais aussi en se donnant les moyens de clarifier divers malentendus associés à cette victoire, me disait Irène Théry, en particulier pour que l'égalité ne devienne pas similitude. Bref une question très directe : comment favoriser cette égalité sans effacer la distinction de sexe ? Et donc aussi : comment penser la distinction de sexe autrement que par l'antagonisme de deux définitions qui semblent pré-sociales : le masculin et le féminin, installées dans la logique d'une opposition dualiste ? En fin de compte : comment penser la relation entre deux termes en évitant une définition préalable de ces deux termes ? C'est là que son questionnement rejoignait mes analyses anciennes sur les hiérarchies de niveau à l'œuvre dans les classifications dualistes dites « symboliques » de certains systèmes africains et autres, et mes analyses plus récentes sur l'impossibilité d'analyser la dimension sexuée des relations sociales à Samoa si l'on tente de demander d'abord ce que sont, pour les Samoans, l' « homme » ou la « femme », le « masculin » ou le « féminin » ?

En 2007, Irène Théry a publié *La Distinction de sexe : une nouvelle approche de l'égalité*⁵. Elle y souligne combien sa lecture de l'anthropologie des sociétés lointaines, en Afrique et ailleurs, et surtout en Océanie, combinée à sa lecture de Dumont, a orienté parfois, et soutenu souvent sa propre réflexion sur la société occidentale, et la société française en particulier. Nous en avons parlé, à Marseille, puis à distance, par courrier. En lisant encore davantage Irène Théry, je trouvai à mon tour une source pour exprimer plus directement certaines de mes analyses concernant Samoa, et j'ai voulu le signaler dans un « A-Propos » publié par la revue *l'Homme* en 2011 (voir ci-dessous doc-8). Mais aussi, en lisant davantage Théry, j'ai eu le sentiment qu'il fallait faire connaître ses analyses en Océanie, où tant de débats aujourd'hui concerne la dimension sexuée de la vie sociale (expression d'Irène Théry pour les « études sur le genre-*gender* »). D'où la visite officielle d'Irène Théry en octobre 2011 organisée par le Pôle EHESS-Canberra, visite à Canberra qui s'inscrit dans la convention entre notre Ecole et l'Australian National University, puis à l'Université de la Nouvelle-Calédonie et en Province-Nord. Pour ceux qui rencontreront ici et voudront lire Irène Théry, je me suis dit qu'il pouvait être utile d'indiquer le chemin de lecture que j'ai moi-même suivi.

Comment lire Irène Théry ? Par ses ouvrages bien entendu, et on trouvera sa bibliographie sur le site (voir le document « Présentation du parcours et bibliographie »). Mais aussi par les nombreux articles publiés, et quelques interviews, qui permettent un **accès en-ligne** (voir ici le dossier « Articles et compte-rendus d'ouvrages d'Irène Théry »). Voici le chemin que, pour ma part, j'ai emprunté récemment. Ce n'est certainement pas le seul, simplement une manière parmi d'autres d'aborder l'œuvre d'Irène Théry.

I—D'abord, on peut lire deux interviews récentes de 2008, où l'on demandait à Irène Théry de revenir sur son parcours et d'indiquer l'unité d'une démarche déjà jalonnée de tant de livres, mais aux sujets en apparence bien différents. Voir, dans le dossier « Articles et compte-rendus d'ouvrages » : l'accès direct à : http://www.telerama.fr/monde/26216-special_journee_de_la_femme_recontre_avec_la_sociologue_irene_thery.php

⁵ Paris, Odile Jacob.

et le document téléchargeable [doc-13](#) (Entretien, *Esprit*, 2008)

II—A la lecture de ces interviews, on comprend aisément qu'une réflexion essentielle pour l'auteure concerne la déconstruction de la longue histoire de ce que Dumont appelait « l'individualisme au sens moral », caractéristique de l'Occident moderne, mais une histoire analysée cette fois sous l'angle neuf de la constitution idéologique du mariage, des corps sexués, plus généralement de la différence des sexes. Pour comprendre les débats aujourd'hui sur la manière de construire l'égalité entre hommes et femmes, il faut prendre la mesure d'une manière au fond très particulière qui a conduit l'Occident d'une part à penser la différence des sexes, et donc, trop souvent hélas, à poser leurs « natures » respectives, et qui a conduit l'Occident d'autre part, mais en conséquence directe, à inventer —le mot n'est pas trop fort— le couple marital hétérosexuel comme la base absolue de la société, en valeur et par nature. Deux articles résument une part de cette longue histoire :

[doc-2](#) (« Mariage religieux et mariage civil... », *sous presse*)

[doc-11](#) (« La Côte d'Adam... », 2001)

III—Cette déconstruction ouvre la voie pour discuter de formes plus diversifiées que la parenté occidentale pourrait intégrer —et se doit d'intégrer, face aux demandes pressantes de certains : familles recomposées, pluri-parentalités, et donc aussi homoparentalité, et par ailleurs ne pas esquiver les questions soulevées par les familles où la naissance avait requis l'intervention d'un « donneur » de gamètes. Plusieurs articles traitent de ces dossiers :

[doc-12](#) (« Différence des sexes et des générations... », 1996)

[doc-3](#) (« Couples de même sexe... », 2009)

[doc-10](#) (« L'anonymat des dons d'engendrement... », 2009).

Les textes de ce troisième ensemble doivent se lire en ayant à l'esprit les résultats acquis par le deuxième ensemble. En effet, Irène Théry appelle ceux qui ne veulent pas ouvrir ces débats, ou qui se retranchent sur des positions frileuses, à comprendre que notre vision du couple hétérosexuel marital comme la seule solution « naturelle », et/ou la seule « psychologiquement équilibrée » est due à notre aveuglement historique, à notre ignorance de la manière dont l'Occident a créé les notions de base que sont les notions de « sexes » (ou « genre ») et surtout leur « différence ».

IV—La voie est alors ouverte pour ouvrir un questionnement au niveau plus général et comparatif : repenser l'outillage pour toutes les études concernant la dimension sexuée de la vie sociale (les « *gender studies* ») ; et au niveau philosophique : la notion de personne. Car la deuxième partie du livre *La Distinction de sexe* porte sur ces questions plus générales, en faisant appel à Mauss, à Dumont encore, et à Wittgenstein. Avec tout cela, enfin, continuer le dialogue avec l'anthropologie océaniste.

Plusieurs articles de Théry ont pour objet de contraster la notion de genre comme attribut de la personne et la notion de genre comme modalité des relations, et de contraster la personne-individu artificiellement inventée et la personne-en-société, occidentale ou autre, dont l'identité est relationnelle et « narrative ». On peut ajouter la lecture de deux compte-rendus, dont l'un est consacré au dialogue à propos de la société de Samoa :

[doc-4](#) (sur la notion de distinction de sexe, Bruxelles, 2010)

[doc-5](#) (conférence de Berlin, 2009)

[doc-6](#) (la notion de personne, Mélanges en hommage à Daniel de Coppet, 2010)

[doc-7](#) (compte-rendu par Laura L. Downs, 2008)

[doc-8](#) (A-propos par S. Tcherkézoff, 2011).

Canberra, 19 septembre 2011,
Serge Tcherkézoff